

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 24 août 2023

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 41^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4202-2022 ph.2 – Gazifère – *Demande relative à une étude visant à évaluer l'interchangeabilité de l'hydrogène et du gaz naturel dans le réseau de Gazifère Inc.* / COMMENTAIRES DU ROEE RELATIVEMENT À LA POSSIBILITÉ DE LA CRÉATION D'UNE PHASE 3 AU PRÉSENT DOSSIER
N/D : 1001-146-2**

Chère consœur,

La présente fait suite à la décision [D-2023-096](#) dans laquelle la Régie évoque la possibilité qu'une phase 3 soit créée dans le cadre du présent dossier et invite les personnes intéressées à faire part de leurs commentaires à ce sujet.

Le ROEE est en faveur de la création d'une troisième phase, telle que suggérée par la Régie, afin de permettre à Gazifère de présenter, le cas échéant, l'ensemble du projet d'investissement qu'elle pourrait chercher à réaliser.

Cependant, en réponse aux commentaires de Gazifère à ce sujet ([B-0082](#)), le ROEE estime que la nature de son intérêt dans le présent dossier a déjà été amplement justifiée, notamment par l'entremise de ses commentaires déposés dans le cadre des deux premières phases du dossier¹, et tel que résumé par la Régie dans sa décision portant sur la première phase².

En effet, à la suite de l'étude des différentes étapes du projet d'investissement que Gazifère cherche à réaliser, la Régie sera appelée à autoriser et juger de l'utilité de ce projet. Cela s'inscrit dans la suite logique des commentaires du ROEE, considérant notamment la probabilité d'un éventuel débat relativement aux notions de « développement normal de réseau » et « d'interchangeabilité »³.

Pour ces raisons, le ROEE invite la Régie à procéder à la création d'une troisième phase au présent dossier et autoriser *de facto* les personnes intéressées ayant participé

¹ C-ROEE-0010, p. 3-4, C-ROEE-0016, p.3-4.

² [D-2022-141](#), par. 39 et s.

³ Voir [D-2023-096](#), par. 125; et [C-ROEE-0023](#).

à la seconde phase à s'y joindre. Le ROEE demeure favorable à un encadrement préalable des enjeux et une délimitation des budgets de participation par la Régie.

En espérant le tout conforme veuillez agréer, chère Me Dubois, nos salutations les meilleures.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE


par: Eugénie Veilleux, avocate

EV/bz

c.c. (courriel seulement)
M^e Adina Georgescu, Gazifère
Jean-Pierre Finet, Analyste
Simon Paré-Poupart, Coordination du ROEE